



Courlis cendré



Bruant proyer



Daims - © C.Meyer



Tariet des prés - © A. Gonçalves



Stellaire des marais - © R. Boeuf



### Le saviez-vous ?

Le Tariet des prés, le Courlis cendré ou encore le Bruant proyer construisent leur nid au sol au milieu des herbes.

Toute intrusion dans les prairies (chiens non tenus en laisse, circulation hors sentiers autorisés) met donc en péril leur avenir, mais aussi celui d'espèces végétales rares qui poussent dans les prairies humides.

Cette pénétration altère également le fourrage destiné aux élevages locaux.

Ville de Sélestat 2019. n° ne pas jeter sur la voie publique

Adopter les bons gestes pour préserver l'ill\*Wald





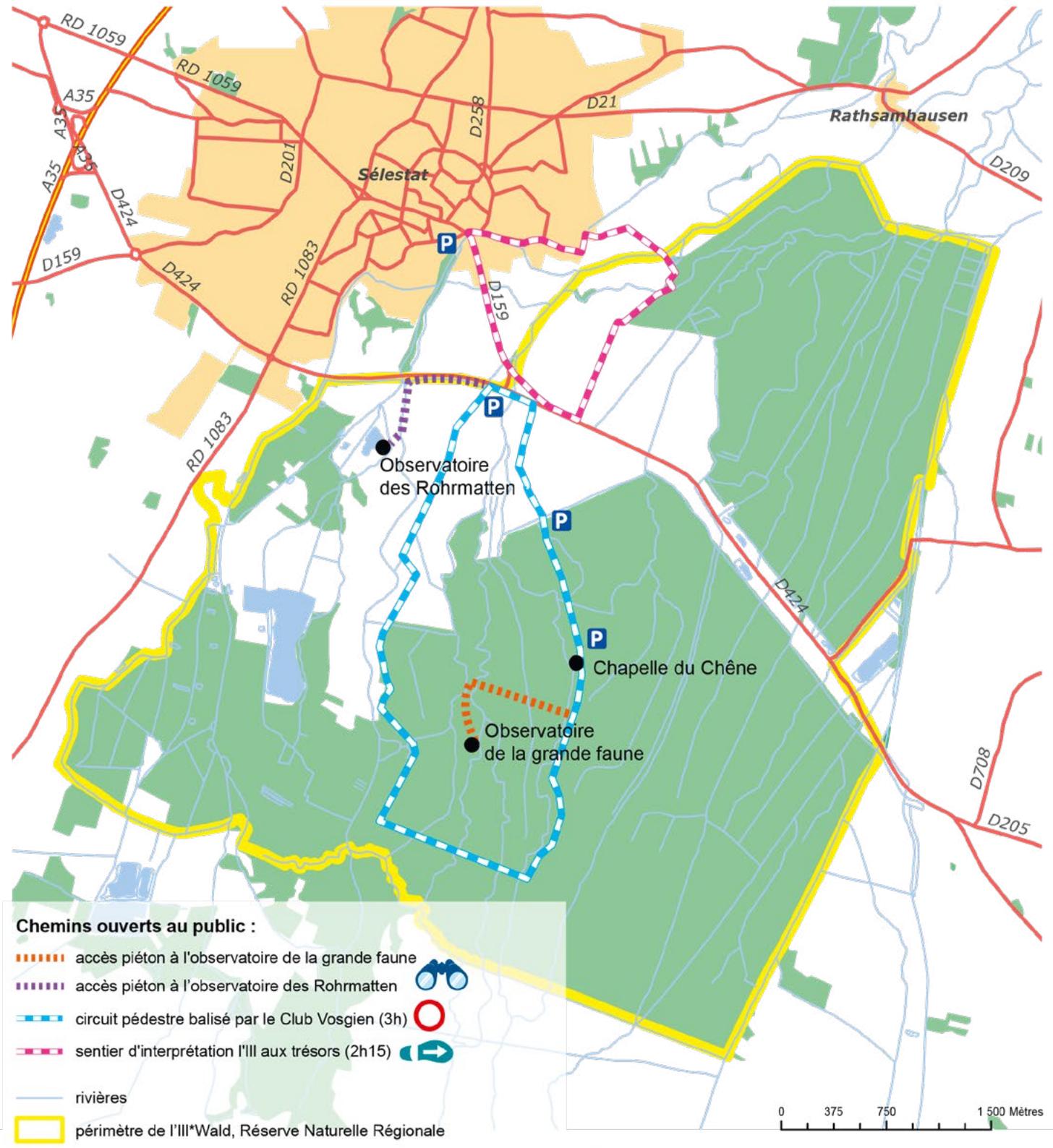
Espace riche d'une faune et d'une flore exceptionnelles, lieu de détente, source d'apaisement ou d'inspiration, site pourvoyeur d'une eau potable de bonne qualité et contribuant à protéger la ville contre les inondations, l'ill\*Wald nous apporte de nombreux bienfaits.

Ensemble, protégeons ce joyau en respectant des règles simples de bonne conduite !

Observez, écoutez, faites une pause, émerveillez-vous... mais surtout :

-  tenez votre chien en laisse
-  restez sur les chemins autorisés
-  respectez la tranquillité des lieux
-  remportez vos déchets et jetez-les dans les poubelles adéquates
-  ne dérangez pas la faune
-  circulez en véhicule sur les voies autorisées et utilisez les aires de stationnement dédiées
-  ne campez pas, ne faites pas de feu

Enfreindre la réglementation peut exposer tant votre sécurité que votre porte-monnaie : jusqu'à 135€ d'amende !



**Chemins ouverts au public :**

-  accès piéton à l'observatoire de la grande faune 
-  accès piéton à l'observatoire des Rohrmatten
-  circuit pédestre balisé par le Club Vosgien (3h) 
-  sentier d'interprétation l'ill aux trésors (2h15) 
-  rivières
-  périmètre de l'ill\*Wald, Réserve Naturelle Régionale